

Note sur les Comptes Nationaux Trimestriels

2025, N° 01

JUIN 2025

Les comptes nationaux du 1^{er} trimestre 2025

SOMMAIRE :

□ Synthèse des résultats P1

□ Situation économique nationale P2

Secteur primaire P2
... un dynamisme porté par l'Agriculture

Secteur secondaire P3
... la croissance renforcée grâce aux industries agroalimentaires et à l'activité des BTP

Secteur tertiaire P4
... en pleine croissance grâce au développement du commerce et des transports

Impôts et Taxes P5

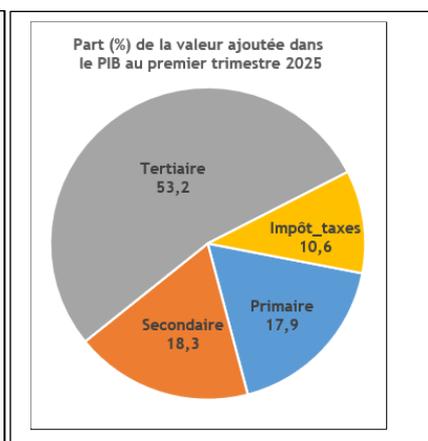
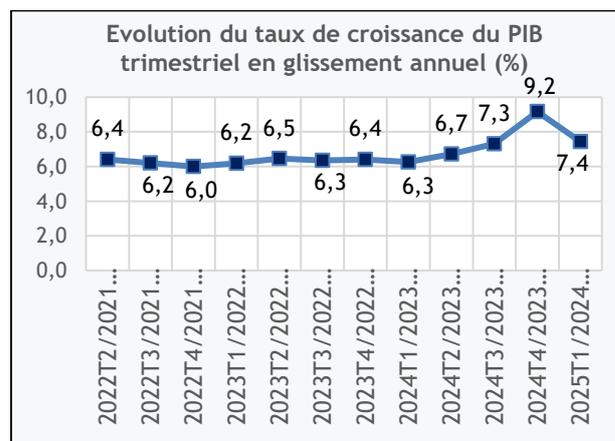
□ Annexe 1: Synthèse méthodologique P6

□ Annexe 2: Tableaux détaillés des résultats P9

Le Fonds Monétaire International (FMI) annonce un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2025 en raison de l'intensification de la guerre commerciale entre les Etats-Unis, la Chine, l'Union Européenne et le Canada. Selon les Perspectives Economiques Mondiales (PEM) d'avril 2025, le FMI table sur une croissance économique mondiale de 2,8% en 2025 après 3,3% en 2024.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait s'établir à 3,8% en 2025 après 4,0% un an plus tôt. Au Nigéria, il est attendu un taux de croissance de 3,0% en 2025. Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la croissance économique devrait s'afficher à 6,3% en 2025 contre 6,1% en 2024 d'après les perspectives économiques régionales d'avril 2025.

Au plan national, l'activité économique poursuit sa dynamique. Le Bénin enregistre, au premier trimestre 2025, un taux de croissance de 7,4% contre 6,3% au cours de la même période une année plus tôt. Une croissance ressentie dans les principaux secteurs d'activités : +5,7% pour le secteur primaire ; +8,4% pour le secondaire et +7,4% pour le tertiaire.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

1. Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025

Situation économique nationale

Le Bénin enregistre, au premier trimestre 2025, une croissance économique de 7,4% contre 6,3% au cours de la même période une année plus tôt. Cette bonne performance est imputable au développement des activités économiques dans tous les principaux secteurs.

Le secteur primaire reste toujours soutenu par l'Agriculture. Le secteur secondaire, conforté par l'agro-industrie et les BTP, poursuit sa croissance. Le secteur tertiaire, principal contributeur au PIB, maintient sa dynamique de croissance.

Secteur primaire

... un dynamisme porté par l'Agriculture

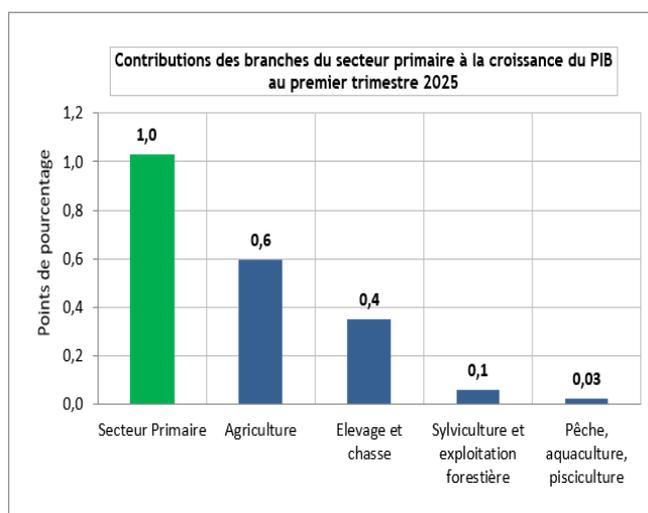
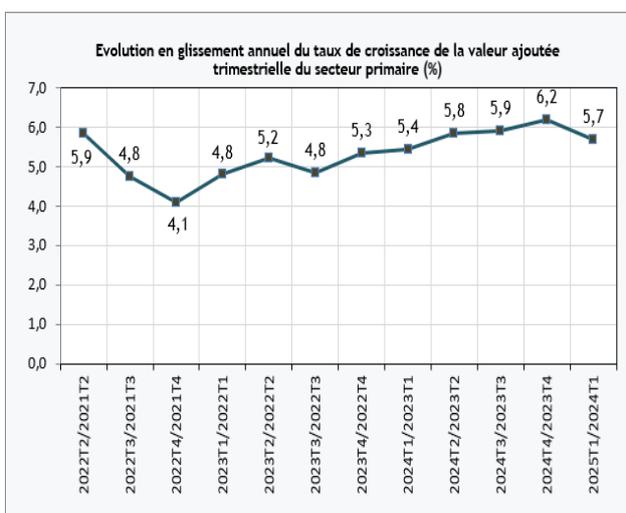
Le secteur primaire a enregistré, au premier trimestre 2025, **une hausse de 5,7%** de sa valeur ajoutée après 5,4% un an plus tôt. La contribution du secteur à la croissance du PIB réel s'établit à 1,0% au premier trimestre 2025 et sa part dans le PIB est estimée à 17,9% au cours de la période sous-revue. Cette dynamique du secteur primaire, imputable à l'accélération de la mise en œuvre des politiques agricoles, est ressentie dans chacune de ses branches d'activités.

En effet, la branche « **Agriculture** », a connu un **accroissement de 5,1%** de sa valeur ajoutée au premier trimestre

2025 contre 4,9% sur le même trimestre il y a un an.

Au niveau de la branche « **Sylviculture et exploitation forestière** », on note une **hausse de 3,7%**. Sa contribution à la croissance du PIB réel est de +0,1 point de pourcentage.

En ce qui concerne les branches « Elevage et Chasse » et « Pêche, aquaculture, pisciculture », elles ont enregistré des accroissements respectifs de 8,4% et 4,1% de leurs valeurs ajoutées au premier trimestre 2025



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

Secteur secondaire

... une croissance soutenue par les BTP et les industries agroalimentaires.

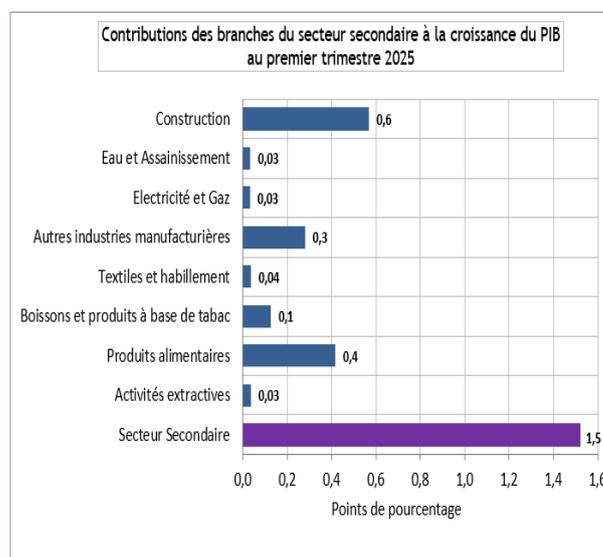
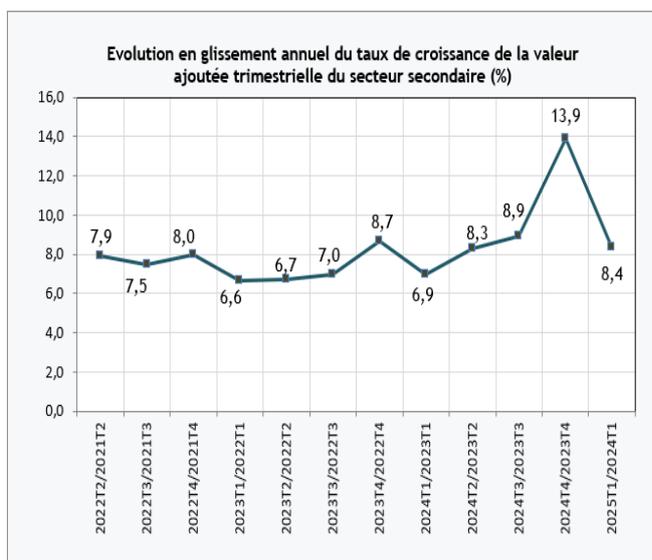
Au premier trimestre 2025, la valeur ajoutée du secteur secondaire a connu, **un accroissement de 8,4%**, après 6,9% au cours de la même période en 2024. Sa contribution à la croissance du PIB au cours de la période sous-revue est de +1,5 points et sa part dans le PIB s'établit à 18,3%. Cette performance est ressentie dans toutes les branches du secteur.

En effet, la branche « Fabrication de produits alimentaires » a connu une croissance de 6,9% et sa contribution à la croissance s'est affichée de +0,4 point de pourcentage. Par ailleurs, la branche « Fabrication de boissons » affiche une hausse de 15,3% après

13,6%, au titre du premier trimestre 2024.

Avec la plus grande contribution (+0,6 point) à la croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire au premier trimestre 2025, la branche « Construction » a enregistré une croissance de 9,8% contre 7,0% à la même période de 2024. La valeur ajoutée de la branche « Autres industries manufacturières » s'est accrue de 8,2%.

La branche « **Electricité et Gaz** » a vu sa valeur ajoutée s'accroître de 5,6% après 5,8% à la même période de l'année dernière.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

Secteur tertiaire

... maintient sa dynamique de croissance grâce au développement du commerce, des transports et des services d'administration publique

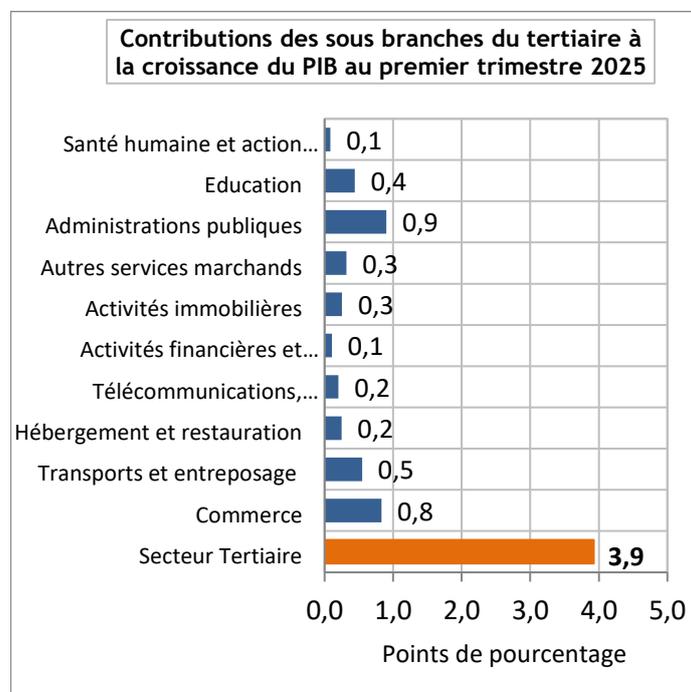
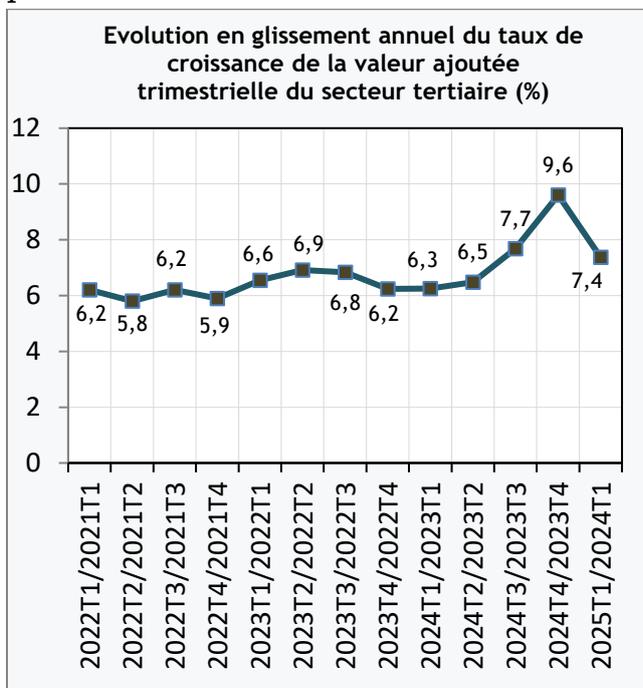
Principal moteur de la croissance, le secteur tertiaire a connu, au premier trimestre 2025, une croissance de 7,4%. Sa contribution à la croissance a été de 3,9 points de pourcentage et il a représenté plus de la moitié (53,2%) du PIB.

La branche « Commerce » a vu sa valeur ajoutée s'apprécier de 6,6% après 5,1% au cours de la même période de l'année 2024 et a pesé pour 23,5% dans la valeur ajoutée totale de ce secteur.

La branche « Administrations publiques » quant à elle, enregistre une croissance de 10,2% après 10,1% au premier trimestre 2024. Avec une contribution à la croissance de (+0,9%), elle représente la branche la plus contributive à la croissance du

secteur. Ceci traduit le dynamisme et le bon fonctionnement de l'administration publique marqué entre autres par une dématérialisation des services publics de plus en plus efficace.

La valeur ajoutée de la branche « Transports et entreposage et activités de poste et courrier » a augmenté de 5,6% après 3,5% à la même période de l'année 2024. Ce progrès significatif, rend compte du regain du trafic portuaire au cours de la période sous-revue et traduit une redynamisation appréciable des activités après les ralentissements connus dans le secteur depuis 2023.

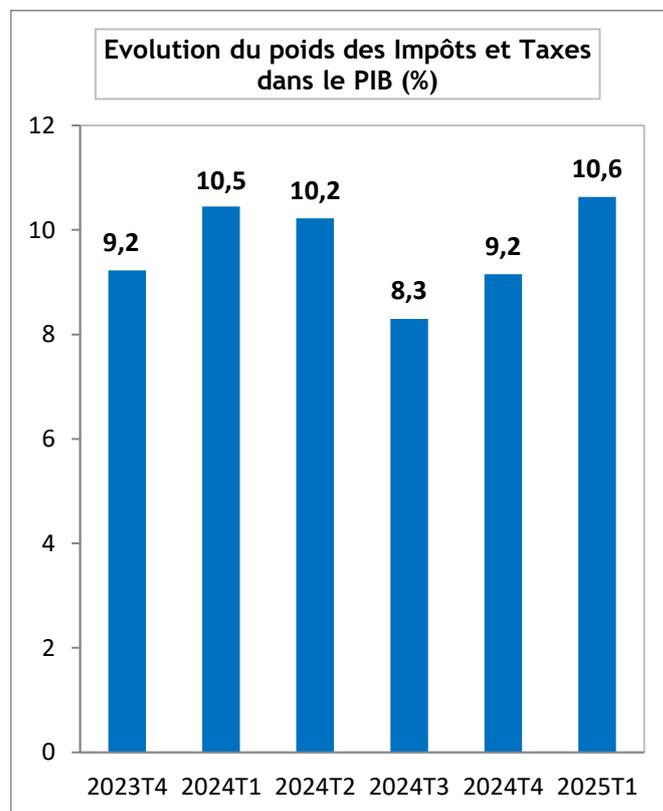
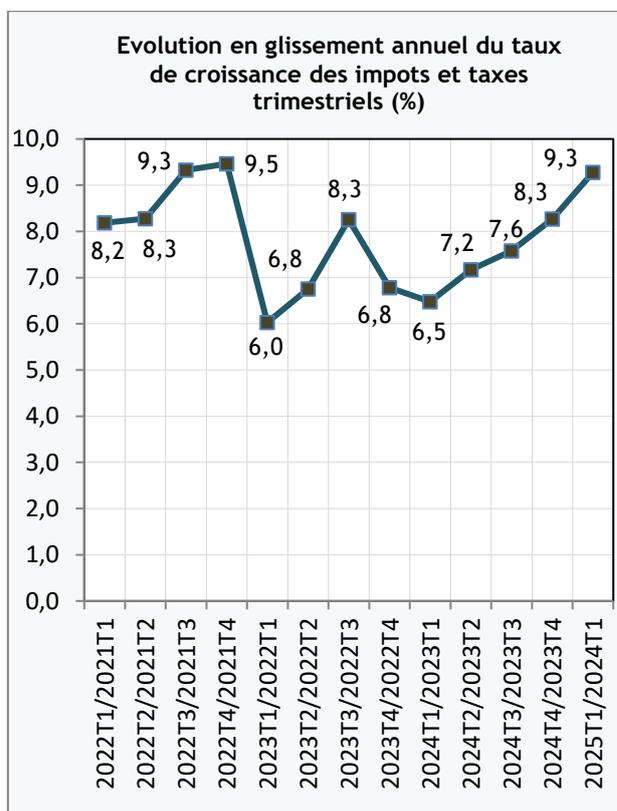


Source : DCNSE/INStAd, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

Impôts et taxes

Les impôts et taxes ont représenté 10,6% du PIB au premier trimestre 2025. Sur cette période, leur taux de croissance s'est affiché à 9,3% après

6,5% à la même période de l'année dernière. Ils ont contribué à +1,0 point de pourcentage à la croissance du PIB sur la période sous revue.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS (CNT)

Deux principales approches sont utilisées pour effectuer la trimestrialisation des comptes nationaux annuels à savoir, une approche strictement numérique et une autre fondée sur un modèle statistique.

L'approche numérique comprend l'ensemble des méthodes fondées sur la minimisation des moindres carrés, proposées par Denton et al. (1971), la méthode de Bassie (1958) et la méthode proposée par Ginsburgh (1973).

L'approche fondée sur un modèle statistique de la trimestrialisation repose sur une méthodologie qui se résume en deux étapes essentielles : la phase d'étalonnage et la phase de calage.

Etalonnage

Pour chaque poste de la comptabilité nationale, à un niveau d'agrégation intermédiaire, on postule l'existence de relation économétrique entre les valeurs annuelles (observées) de l'agrégat de comptabilité nationale (PIB, consommation, importation, exportation, ...) et l'indicateur conjoncturel annualisé (indice de production industrielle, indice des prix à la consommation, la valeur ajoutée des industries, consommation d'électricité, cours des matières premières, ...). De façon générale, on retient la spécification suivante :

$$Y_t = aI_t + b + u_t \quad (1)$$

I_t désigne l'indicateur conjoncturel annualisé et Y_t la valeur de l'agrégat fournie par les comptes annuels.

u_t est défini comme la cale. Ses propriétés permettent de choisir la méthode d'estimation de la relation (1).

Ainsi, si par exemple le modèle (1) est retenu on a les estimations suivantes :

$$\hat{Y}_t = \hat{a}I_t + \hat{b} \quad (2)$$

On postule ensuite que la relation observée sur quantités annuelles reste pertinente pour estimer les agrégats trimestriels si ceux-ci connaissent des évolutions relativement peu heurtées. Cette relation économétrique est donc appliquée à chaque valeur trimestrielle de l'indicateur conjoncturel. Ainsi, disposant des estimateurs \hat{a} et \hat{b} de la relation annuelle, on peut alors construire une première évaluation du compte trimestriel (non observé) à partir de la relation (2)

$$\hat{Y}_{it} = \hat{a} I_{it} + \frac{\hat{b}}{4} \quad (3)$$

I_{it} : valeur de l'indicateur conjoncturelle au trimestre i de l'année t .

Cette première estimation des comptes trimestriels n'est en général pas satisfaisante du fait des imperfections du modèle :

$$\hat{Y}_t = \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it} \neq Y_t .$$

L'écart entre l'estimation annuelle et la valeur observée de Y doit être réparti entre les trimestres. Pour ce faire, on se propose de chercher u_{it} , terme aléatoire qui traduit l'évolution de l'agrégat Y non expliquée par la relation (3) de sorte que $u_t = \sum_{i=1}^4 u_{it}$

Il reste donc à trouver une bonne méthode de répartition de cet écart non expliqué par l'indicateur conjoncturel car l'étalonnage est une méthode de conversion.

Calage

Cette phase est délicate et décisive pour la qualité de la trimestrialisation. L'on répartit le résidu de l'estimation économétrique entre les trimestres de manière à ajuster la valeur estimée annuelle de l'agrégat à sa valeur réelle. Le but est donc de rétablir une cohérence entre les valeurs trimestrielles de l'agrégat Y et ses valeurs annuelles par une répartition de l'écart \hat{u}_t entre la valeur annuelle observée de Y et sa valeur estimée par la somme des estimations trimestrielles :

$$\hat{u}_t = Y_t - \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it}$$

Il existe plusieurs techniques de calage. La plus simple consiste à répartir de manière uniforme le résidu annuel entre les quatre trimestres de l'année. On a alors :

$$Y_{it} = \hat{Y}_{it} + \frac{1}{4} \hat{u}_t \quad \text{et} \quad Y_t = \sum_{i=1}^4 Y_{it}$$

Mais cette méthode à l'inconvénient majeur de provoquer des sauts (ou des chutes) brusques de l'agrégat trimestriel estimé au premier trimestre de chaque année puisque le résidu trimestrialisé évolue par paliers. La technique de calage permet de rendre aussi régulier que possible l'allure des résidus trimestrialisés et par là celles du compte trimestrialisé. Telle que l'ont présenté N. PONTY (2001), Gregoir S. et Lacroix R., l'idée fondamentale du lissage qui consiste à minimiser la somme des carrés des accroissements du résidu trimestriel selon le programme¹ suivant :

$$(P) \begin{cases} \text{Min} \sum_{t=1}^T \sum_{i=1}^4 (\Delta u_{it})^2 \\ \text{Sc} \sum_{i=1}^4 u_{it} = \hat{u}_t ; \forall t = 1, 2, \dots, T \end{cases} ; \text{avec} \begin{cases} \Delta u_{1t} = u_{1t} - u_{4t-1} ; \forall t = 1, 2, \dots, T; \\ \Delta u_{it} = u_{it} - u_{i-1t} \quad \forall i = 1, 2, 3, 4 \end{cases}$$

Parmi les méthodes indirectes, deux d'entre elles ont été appliquées dans le cadre des travaux. Il s'agit de la méthode proportionnelle de Denton (1971) et sa version améliorée proposée par Cholette-Dagum (1994). Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter le manuel 2017 du FMI² sur les Comptes nationaux trimestriels.

La présente note sur les Comptes nationaux trimestriels porte sur les résultats obtenus par la méthode de Denton.

Rappelons que mathématiquement, la version de base de la méthode proportionnelle de Denton (1971) pour la trimestrialisation des comptes nationaux est présentée comme suit :

$$\min_{X_t} \sum_{t=2}^{4T} \left(\frac{X_t}{I_t} - \frac{X_{t-1}}{I_{t-1}} \right)^2 \quad (1)$$

Sous contrainte :

$$\sum_{t=4y-3}^{4y} X_t = A_y ; \quad y=1, 2, \dots, T$$

avec

y : l'année d'observation des données ; y=1, 2, ..., T

t : est le temps en trimestre (pour, t = 4y-3 est le premier trimestre de l'année y, t=4y-2 est le deuxième trimestre de l'année y, t=4y-1 est le troisième trimestre de l'année y, t=4y est le quatrième trimestre de l'année y) ; la description de la transformation des indices des variables est présentée dans la suite à la définition 2 ;

A_y : la valeur du compte annuel pour l'année y ;

X_t : la valeur trimestrielle recherchée du compte pour le trimestre t ;

I_t : la valeur de l'indicateur trimestriel relié au compte de branche ;

T : la dernière année pour laquelle un repère annuel est disponible.

Cette technique garde les séries étalonnées aussi proportionnelles que possible à l'indicateur en réduisant au minimum (au sens des moindres carrés) la différence dans l'ajustement par rapport aux trimestres voisins soumis à des contraintes fournies par les données repères annuelles. La méthode proportionnelle de Denton est une technique d'ajustement des séries trimestrielles en deux étapes : estimation préliminaire et ajustement pour répondre aux contraintes annuelles. Cette méthode est dite proportionnelle parce qu'elle suppose que la valeur du compte trimestriel est proportionnelle aux valeurs de l'indicateur relié.

Le rapport $\frac{X_t}{I_t}$ entre le compte annuel et l'indicateur trimestriel est appelé ratio repère/indicateur (RI). La méthode proportionnelle de Denton permettant ainsi de faire une analyse de la relation entre compte annuel et indicateur trimestriel avec le ratio RI annuel. Une stabilité dans l'évolution du ratio annuel RI présage d'une bonne relation. Ainsi, selon cette méthode, le compte trimestriel peut être extrapolé à partir des valeurs I_{4T+k} disponibles

¹ Voir Nicolas PONTY (2001) ou Gregoir S. et Lacroix R.

² International Monetary Fund: Quarterly National Accounts Manual. 2017 Edition, Pre-Publication, november 2018, 86-126, (2018), <https://www.imf.org/external/pubs/ft/qna/>

de l'indicateur I, pour les trimestres $4T + k$, $k=1, 2, 3, 4$, avec T désignant la dernière année d'observation du compte annuel. La relation utilisée [18] est la suivante :

$$X_{4T+k} = I_{4T+k} \times \frac{X_{4T}}{I_{4T}}$$

avec $4T$ le dernier trimestre de l'année T, et X_{4T+k} est la valeur du compte au $(4T + k)^{i\text{eme}}$ trimestre ($4T + k$ correspond au $k^{i\text{eme}}$ trimestre de l'année T + 1).

Nomenclature des comptes nationaux trimestriels du Bénin

Le Bénin dispose de la série des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs de 1999 à 2017 élaborés selon le SCN 2008, des CNA provisoires rapides de 2018 à 2021 ainsi que des informations trimestrielles diverses sur l'activité économique.

En tenant compte des spécificités de l'économie Béninoise en lien avec le poids des branches d'activités, l'on est passé de 47 branches (y compris les Impôts et taxes) pour les comptes annuels à 23 branches (y compris les Impôts et taxes), pour les comptes nationaux trimestriels.

ANNEXES 2 : TABLEAUX DETAILLES DES RESULTATS

Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) trimestriel à prix constants (en milliards de F CFA)

Valeurs Ajoutées (milliards FCFA)	2023				2024				2025
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
SECTEUR PRIMAIRE	425,1	584,4	878,8	883,1	448,2	618,6	930,6	937,8	473,7
Agriculture	276,5	435,2	728,2	727,1	290,1	459,3	769,5	770,1	304,8
Élevage et chasse	95,2	95,4	96,2	101,3	102,64	103,21	104,6	110,9	111,3
Sylviculture et exploitation forestière	38,6	38,9	39,2	39,5	40,0	40,4	40,7	41,1	41,5
Pêche, aquaculture, pisciculture	14,9	15,0	15,1	15,2	15,5	15,6	15,7	15,8	16,1
SECTEUR SECONDAIRE	418,8	433,3	434,0	482,5	447,9	469,2	472,7	549,6	485,5
Activités extractives	11,1	11,3	11,1	11,0	11,7	12,6	12,3	12,8	12,6
Fabrication de produits alimentaires	139,9	142,8	146,0	143,1	147,9	152,0	155,8	153,3	158,2
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	17,7	18,2	17,4	19,6	20,2	21,1	20,0	22,7	23,3
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	15,8	15,7	15,8	16,1	16,6	16,8	16,9	17,7	17,4
Autres industries manufacturières	77,3	83,2	82,2	79,0	83,6	91,2	89,4	88,2	90,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	9,7	8,3	8,3	9,7	10,3	9,0	9,5	10,9	11,0
Production, captage, traitement et distribution d'eau	13,5	13,6	13,5	13,3	14,3	14,5	14,5	14,0	15,1
Construction	133,9	140,1	139,7	190,8	143,3	152,2	154,2	229,9	157,3
SECTEUR TERTIAIRE	1238,0	1195,7	1272,9	1299,5	1315,4	1273,2	1370,6	1424,2	1412,3
Commerce	296,2	301,1	313,9	311,1	311,3	316,7	335,4	334,0	331,7
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	231,7	240,5	232,4	217,4	239,9	249,9	242,5	237,3	253,4
Hébergement et restauration	73,0	70,6	76,6	79,1	78,4	76,4	83,0	86,6	84,5
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	49,1	46,6	48,3	56,1	53,2	51,0	53,2	63,6	58,2
Activités financières et d'assurance	34,8	34,5	34,2	39,0	37,0	36,9	36,8	42,5	39,6
Activités immobilières	109,0	110,4	111,8	114,1	114,0	116,3	118,0	121,1	120,3
Autres services marchands	98,3	101,5	98,9	102,4	104,7	109,7	108,3	114,9	112,6
Administrations publiques	197,7	152,5	194,2	213,3	217,8	167,6	215,1	236,6	240,0
Education	121,9	112,0	131,6	132,9	130,9	120,6	143,2	149,0	141,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	26,3	26,0	31,0	34,1	28,1	28,0	35,0	38,8	30,2
Impôt et taxes	242,4	250,4	232,1	270,9	258,1	268,4	249,7	293,3	282,1
PIB à prix constant	2324,3	2463,8	2817,8	2936,0	2469,6	2629,3	3023,7	3205,0	2653,5

Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (%)

Taux de croissance du PIB réel (%)	2023				2024				2025
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
SECTEUR PRIMAIRE	4,8	5,2	4,8	5,3	5,4	5,8	5,9	6,2	5,7
Agriculture	4,2	4,8	4,7	5,0	4,9	5,6	5,7	5,9	5,1
Elevage et chasse	7,4	7,9	6,4	8,8	7,8	8,2	8,7	9,5	8,4
Sylviculture et exploitation forestière	3,4	3,6	3,7	3,9	3,6	3,9	3,8	4,0	3,7
Pêche, aquaculture, pisciculture	3,6	3,7	3,6	3,8	3,9	4,0	4,2	3,5	4,1
SECTEUR SECONDAIRE	6,6	6,7	7,0	8,7	6,9	8,3	8,9	13,9	8,4
Activités extractives	6,1	6,2	7,2	7,3	6,2	11,2	11,5	16,8	7,2
Fabrication de produits alimentaires	6,1	5,8	5,2	6,1	5,8	6,5	6,7	7,1	6,9
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	14,9	14,8	15,1	13,9	13,6	15,6	14,6	15,9	15,3
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	4,8	5,3	5,2	5,6	5,0	6,4	7,3	10,4	5,2
Autres industries manufacturières	9,2	7,0	7,7	8,7	8,3	9,6	8,7	11,7	8,2
Production et distribution d'électricité et de gaz	6,0	9,3	9,9	9,8	6,2	7,6	15,3	13,3	7,2
Production, captage, traitement et distribution d'eau	5,4	5,5	6,3	6,1	5,8	6,2	7,2	4,7	5,9
Construction	5,1	6,7	7,6	10,6	7,0	8,6	10,4	20,5	9,8
SECTEUR TERTIAIRE	6,6	6,9	6,8	6,2	6,3	6,5	7,7	9,6	7,4
Commerce	4,8	5,2	5,3	4,1	5,1	5,2	6,8	7,4	6,6
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	6,1	9,7	8,3	2,1	3,5	3,9	4,4	9,2	5,6
Hébergement et restauration	4,7	5,3	5,5	6,5	7,4	8,3	8,4	9,5	7,8
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	8,8	6,3	7,3	13,8	8,5	9,5	10,2	13,2	9,3
Activités financières et d'assurance	6,0	8,5	8,8	7,2	6,3	6,8	7,8	9,1	7,0
Activités immobilières	4,6	4,7	4,5	6,2	4,6	5,4	5,6	6,2	5,5
Autres services marchands	5,4	4,9	7,3	8,5	6,6	8,2	9,5	12,2	7,5
Administrations publiques	10,4	8,5	8,3	9,3	10,1	9,9	10,8	10,9	10,2
Education	9,1	8,6	7,8	8,4	7,4	7,7	8,8	12,1	8,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6,2	6,8	6,3	7,0	6,8	7,5	12,9	13,6	7,4
Impôt et taxes	6,0	6,8	8,3	6,8	6,5	7,2	7,6	8,3	9,3
PIB à prix constant	6,2	6,5	6,3	6,4	6,3	6,7	7,3	9,2	7,4

Source : DCNSE/INStad, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2025

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD)

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

Equipe de rédaction : ESSESSINO A. Raïmi
METOEVI Gbètognon
LAOUROU Durel

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (229) 21 30 82 44/21 30 82 45

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : instad@instad.bj

Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD-Bénin), *Comptes nationaux trimestriels : Note de publication*, Cotonou, septembre 2024.